

# CAPITAINE BARRIL : « POUR LES JUGES, JE SUIS UNE BELLE PRISE »

**Exclusif** | samedi, 26 janvier 2008 | par **Xavier Monnier**, **Gari John**

---

Tout juste sorti des Baumettes, où il était enfermé pour son rôle présumé dans l'affaire du cercle Concorde, l'ex gendarme de l'Elysée s'est précipité pour répondre aux questions de « Bakchich ». Interview exclusive sur ce dossier de jeux et d'argent qui lui a valu un mois à l'ombre.

Si Paul Barril, sorti de la maison d'arrêt des Baumettes jeudi 24 janvier à 13 heures, s'est carapaté dans une voiture de gendarmerie pour s'éloigner de Marseille, ce n'est pas pour fuir les journalistes. Que nenni. C'était pour éviter les embouteillages et se rendre plus vite à Aix-en-Provence siffler un café sur le Cours Mirabeau. Mais l'ancien gendarme du GIGN n'a pas poussé le vice jusqu'à lever le coude à La Rotonde, le bar-restaurant de Lantiéri et Rouge, les financiers du Cercle de jeux Concorde qui l'avaient contacté pour les aider à reprendre le contrôle de leur poule aux œufs d'or... Et lui valut tant son incarcération que sa mise en examen.

Paul Barril raconte sa vie derrière les barreaux. Sa détention dans les 9 m2 de sa cellule du quartier d'isolement a été un tout petit peu mouvementée, avec trois déménagements pour raison de sécurité. L'administration pénitentiaire craignait pour sa sécurité « la présence de tireurs isolés ».

Son voisinage était assez VIP. « *C'est simple, les noms sont sur les portes* », dit-il. Juste en face dort Rolland Cassone, (présenté comme un des parrains influents de la côte) lui aussi emprisonné dans cette affaire du cercle Concorde. Mis en examen pour blanchiment et port d'arme, « le vieux Monsieur » passe ses soirées à parler en Corse à travers les portes avec les autres détenus insulaires. Un peu plus loin séjourne un autre voisin de marque, François Rouge, le banquier suisse lui aussi mis en examen dans ce dossier.

« *Dans ce dossier, il n'y a rien contre moi je ne connais personne il n'y a aucun élément matériel ni moral* », plaide Popaul. « *Quand je suis arrivé à la P.J le 20 décembre à 10 heures, on m'avait fait un paquet bien comme il faut pour me mettre en examen !* » « *Pour les juges, je suis une belle prise, c'est un coup monté !* ».

L'ex-gendarme de l'Elysée concède avoir rencontré trois fois François Rouge : deux en compagnie de l'avocat Jacques Vergès et une autre fois en tête-à-tête. Le Suisse craignait pour sa vie et « *a été menacé de mort* » par la bande de la plaine, « *les affreux* », qu'il soupçonne d'avoir commis des déprédations contre sa luxueuse villa vaclusienne. Bon prince, Barril lui suggère alors de déposer plainte.

Quelque mois plus tard, il livre à *Bakchich* une analyse presque attendrie sur le rôle du banquier suisse dans la complexe affaire. « *C'est le dindon de la farce, s'exclame Barril à propos de son ami banquier. Il a été « marabouté » par Paul Lantiéri, l'associé du banquier suisse et ses amis corses, c'est le pauvre con du dossier !* ». Il en faut toujours un.

Un brin rancunier, l'ami Paul garde une petite dent contre les juges. « *Au cours des 96 heures de garde-à-vue, les enquêteurs ont donné l'impression d'être à fond contre les Corses. Le juge Duchaine et la chef enquêtrice ont une dent contre les Corses, ils veulent mettre la totalité de la population de l'île sur écoute* ». Au moins Barril ne repart pas de Marseille les mains vides. Avec un petit sens de l'exagération très local. Et trois chapitres de son prochain livre, qu'il a commencé à écrire en cabane : *Guerre secrète au Palais de Justice de Marseille*.

Un petit séjour qui lui a aussi permis de se rafraîchir la mémoire. « *Jean-Marc Rouillan [l'ancien militant d'Action Directe, NDLR] que j'ai traqué pendant des années se trouve en semi-liberté, et moi je suis à l'intérieur au quartier d'isolement !* ». Ah les vices de l'histoire.

**L'affaire du cercle de jeux Concorde sur *Bakchich*, en deux dossiers :**

► **L'in vraisemblable saga du Cercle Concorde**

**-Les pépins judiciaires d'un parrain Corse**

**Et une petite nouveauté dans *Bakchich* n°65 : un mis en examen charge Devedjian**